

Note à l'attention du Bourgmestre

27/11/2023

Objet : Communication PFAS

La Ville de Liège a toujours été particulièrement attentive aux problèmes de pollution sur son territoire.

Il en a été ainsi à Chimeuse, près de Tilleur et plus récemment aux coins de terre à Bressoux.

Ces problèmes de pollution ont toujours été gérés par la Ville en toute transparence via une information claire et objective de la population concernée.

En matière de PFAS, le conseil communal a adopté en séance publique une motion s'inquiétant des dangers liés à ce type de produits et en demandant une analyse sérieuse de la présence de ce polluant sur notre territoire et notamment dans l'eau de distribution.

Les dernières informations parues dans la presse se sont révélées inquiétantes.

Dans certaines communes, les taux dépassaient la future norme européenne fixée à 100 nanogrammes par litre.

Dans un premier temps, aucune information ne concernait la région liégeoise.

Aussi, à mon initiative, les Bourgmestres de l'agglomération liégeoise ont interpellé la Ministre et les divers services concernés afin d'obtenir des informations précises sur la qualité de l'eau de distribution.

La CILE a communiqué rapidement les résultats des analyses déjà effectuées.

Selon elle, les résultats sont rassurants. Ainsi le taux concernant la commune de Liège est de 8 nanogrammes par litre, soit plus de 10 fois inférieur à la norme européenne qui entrera bientôt en application.

Il y a donc lieu à ce stade d'être rassuré en termes de santé publique.

Néanmoins il convient aussi de s'inquiéter de la problématique environnementale liée au rejet par certaines entreprises d'eaux usées contaminées au PFAS ou à la présence de ces contaminants dans les sols en lien avec une activité industrielle.

C'est la raison pour laquelle nous serons particulièrement attentifs à cette problématique.

La Ville demandera à la Région d'appliquer immédiatement des mesures strictes afin de mettre fin à la contamination éventuelle de notre environnement par ces produits. En l'absence de réaction de la Région, la Ville, même si ce n'est pas son rôle, interviendra d'initiative.